

2008/207 - DELIBERATION DE FIN DE PROCEDURE - CONTRAT DE  
MANDAT POUR L'ACHAT D'ESPACES MEDIAS  
(DIRECTION ACHATS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 mai 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« La Ville de Lyon communique et informe sur toutes les formes de médias qu'ils soient locaux, régionaux, nationaux ou internationaux, spécialisés ou généralistes.

Pour rationaliser ce type d'achats, bénéficié d'un conseil, d'une stratégie adaptée à la communication souhaitée et des meilleurs tarifs possibles, la Ville de Lyon a lancé une procédure d'appel d'offres visant à la conclusion d'un contrat de mandat.

Le prestataire désigné interviendra pour le compte de la Ville, dans le cadre et les conditions strictement définis.

La Commission d'Appel d'Offres en date du 29 avril 2008 a statué ainsi :

Opération - Contrat de mandat pour l'achat d'espaces médias  
- Titulaire du marché : HAVAS MEDIA France – MPG pour un montant annuel compris entre un minimum de 600 000 € HT et un maximum de 1 400 000 € HT. »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 29 avril 2008 ;

Où l'avis de sa Commission Finances - Administration Générale - Fins de procédure des marchés publics ;

**DELIBERE**

M. le Maire est autorisé à signer :

-le marché « contrat de mandat pour l'achat d'espaces médias », attribué à HAVAS MEDIA France – MPG pour un montant annuel de 600.000 € HT minimum et 1.400.000 € HT maximum ;

- les avenants et décisions de poursuivre éventuels et tous les actes contractuels s'y référant relatifs à la passation d'un contrat de mandat

pour l'achat d'espaces médias, dans le cadre des crédits inscrits pour cette opération aux budgets 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012, à l'article 6231.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

R. BRUMM